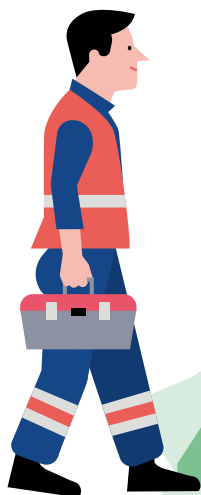


EXERCICE
2021
2026



SUR LES
INVESTISSEMENTS
DE LA VILLE
DE STRASBOURG

QU'EST-CE QUE LE PPI ?

Le **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** est un document détaillant les projets d'investissement définis par l'exécutif, sur la durée du mandat (2021-2026). Pour la première fois, le PPI a été présenté en Conseil Municipal.

Il traduit la volonté de la collectivité de répondre aux besoins de la population et de garantir une transparence démocratique. Les élu.es et les citoyen.nes peuvent désormais connaître les ambitions de la Ville de Strasbourg en matière d'investissement : quels types d'investissement ? quels montants ? quelle répartition géographique ?



LES AMBITIONS DE LA VILLE DE 2021 À 2026



ASSURER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE DU TERRITOIRE, afin de réduire l'empreinte écologique de la ville et d'améliorer les services publics du quotidien.



GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE : réorienter les investissements vers les quartiers qui en ont le moins bénéficié ces dernières années, notamment les quartiers populaires et prioritaires.

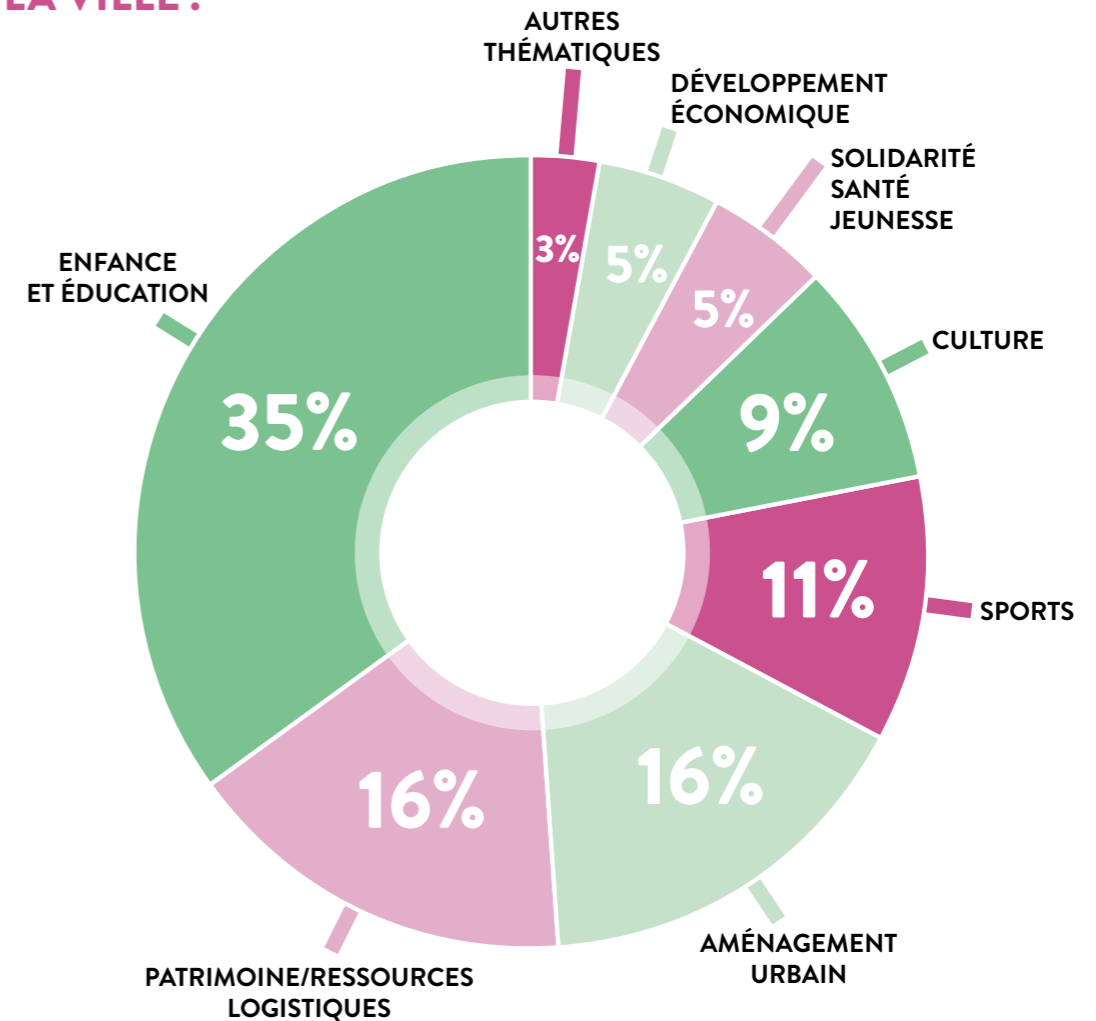


PRIORISER LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ, afin d'investir en faveur du quotidien des habitant.es, conformément au projet politique.

Le PPI 2021-2026 C'EST :

- **810 millions** sur la période 2021-2026
- **160 millions d'euros de plus** que dans la période précédente
- Près de 135 millions d'euros investis chaque année sur la ville
- Un **soutien important à l'économie locale**, les entreprises du territoire et l'emploi non délocalisable
- Un outil majeur pour :
 - la **transformation écologique du territoire afin de préparer l'avenir**
 - l'**amélioration du cadre de vie et du service public**
 - une **plus grande équité territoriale**

COMMENT SE REPARTISSENT LES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE ?

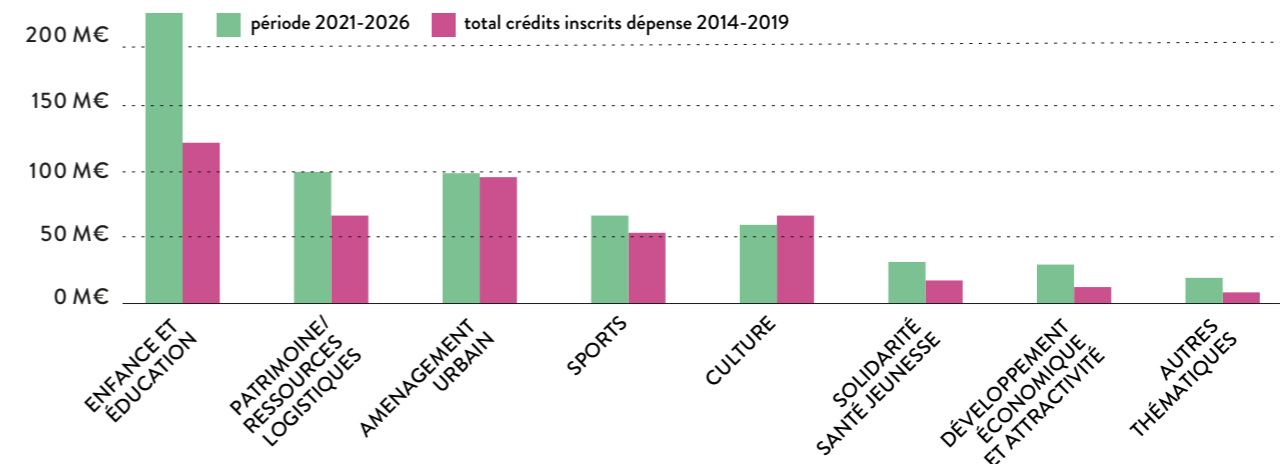


COMMENT EST FINANCÉ LE PPI ?

Dans un contexte économique local, national et européen en difficulté, la ville s'engage pour préserver le tissu économique local par des investissements stratégiques. Ces investissements sont notamment financés par une augmentation maîtrisée de la dette.

DES INVESTISSEMENTS EN PROGRESSION

(COMPARATIF PÉRIODE 2021-2026 / 2014-2019)



LES GRANDES PRIORITÉS



Éducation et petite enfance 222 M€

- **781 % d'investissement** par rapport au mandat précédent
- **24 écoles** créées, rénovées ou mises en sécurité urgente
- **23 M€** en faveur de la **restauration scolaire** (cantine tout inox, produits locaux et bio)



Patrimoine bâti et ressources logistiques 101 M€

- **751 % d'investissement** par rapport au mandat précédent
- Rénovation du **patrimoine municipal** pour réduire la facture énergétique et placer les **agents.es de la Ville** et le **service public** au cœur de nos priorités
- L'acquisition des **véhicules propres**



Culture 60 M€

- La pérennisation de l'**accessibilité aux lieux culturels** grâce à leur réhabilitation, leur transformation, leur mise en sécurité comme la COOP, La Laiterie, le cinéma Star-St-Exupéry, le musée zoologique, l'Opéra, Le Palais Rohan
- Le financement à la **ZAC Deux-Rives** d'une médiathèque et de studios de musique



Solidarités, santé, jeunesse 32 M€

- **+82% d'investissement** par rapport au mandat précédent
- **4 centres sociaux culturels** rénovés
- **6 M€** de travaux pour la **Maison du sport santé**
- La **réhabilitation** et l'**extension** de l'accueil de jour du **Centre d'hébergement** de Fritz Kiener



Aménagement urbain 100 M€

- **35 M€** en faveur de la **végétalisation** des cours d'école, de l'extension du **patrimoine arboré**, de l'**accompagnement végétal** des projets de voirie / **pistes cyclables**
- Des investissements pour des économies d'énergie liées à l'**éclairage public**



Sport 67 M€

- **20 M€** dans le cadre de la **rénovation urbaine**
- **11 gymnases** bénéficiant de travaux et de rénovations
- Le développement d'**équipements de plein air** dans de nombreux quartiers de la ville



Le développement économique 30 M€

- Cette thématique, principalement de compétence métropolitaine, comprend, ici pour sa dimension ville, le projet **Archipel 2**, pour lequel 22 M€ sont identifiés. Les autres dépenses concernent le financement restant du **Parc des expositions** et son accompagnement (7,8 M€)

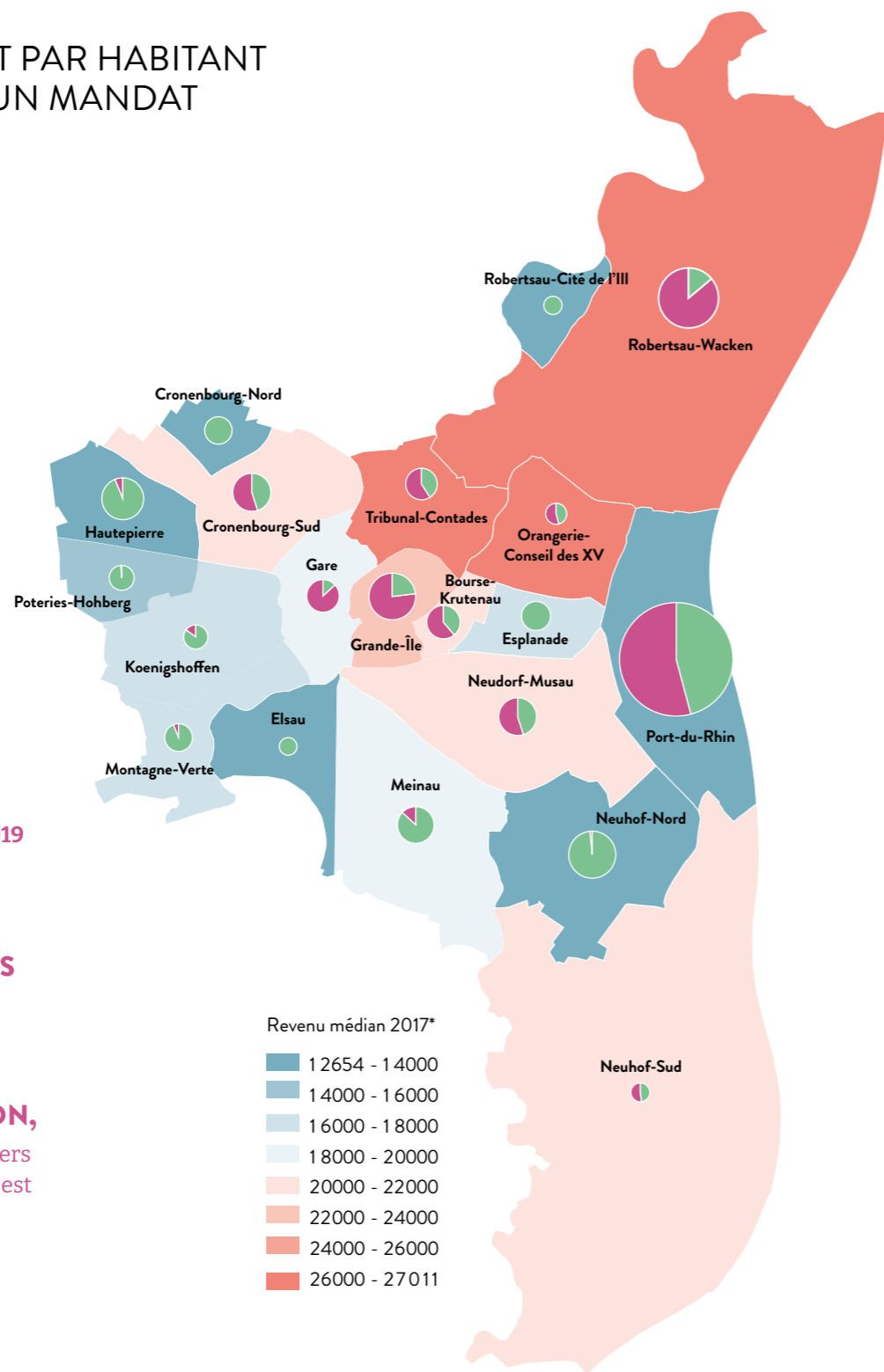
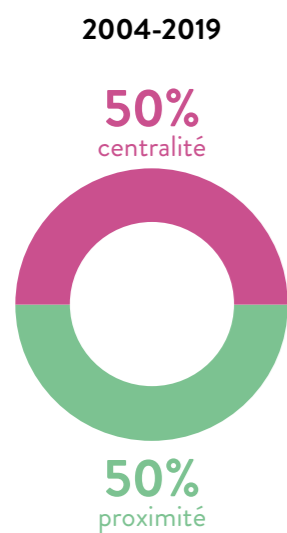
Le PPI rend possible la **transformation écologique, sociale et démocratique du territoire** en priorisant les investissements thématiques.

2021-2026

RÉORIENTER LES INVESTISSEMENTS

2004-2019

INVESTISSEMENT PAR HABITANT MOYENNÉ SUR UN MANDAT



sur la période 2004-2019

60%
DES
INVESTISSEMENTS

ont profité à

56%
DE LA POPULATION,

représentant les quartiers dont le **revenu médian** est supérieur à 20 000 €

ÉQUIPEMENTS DE CENTRALITÉ:

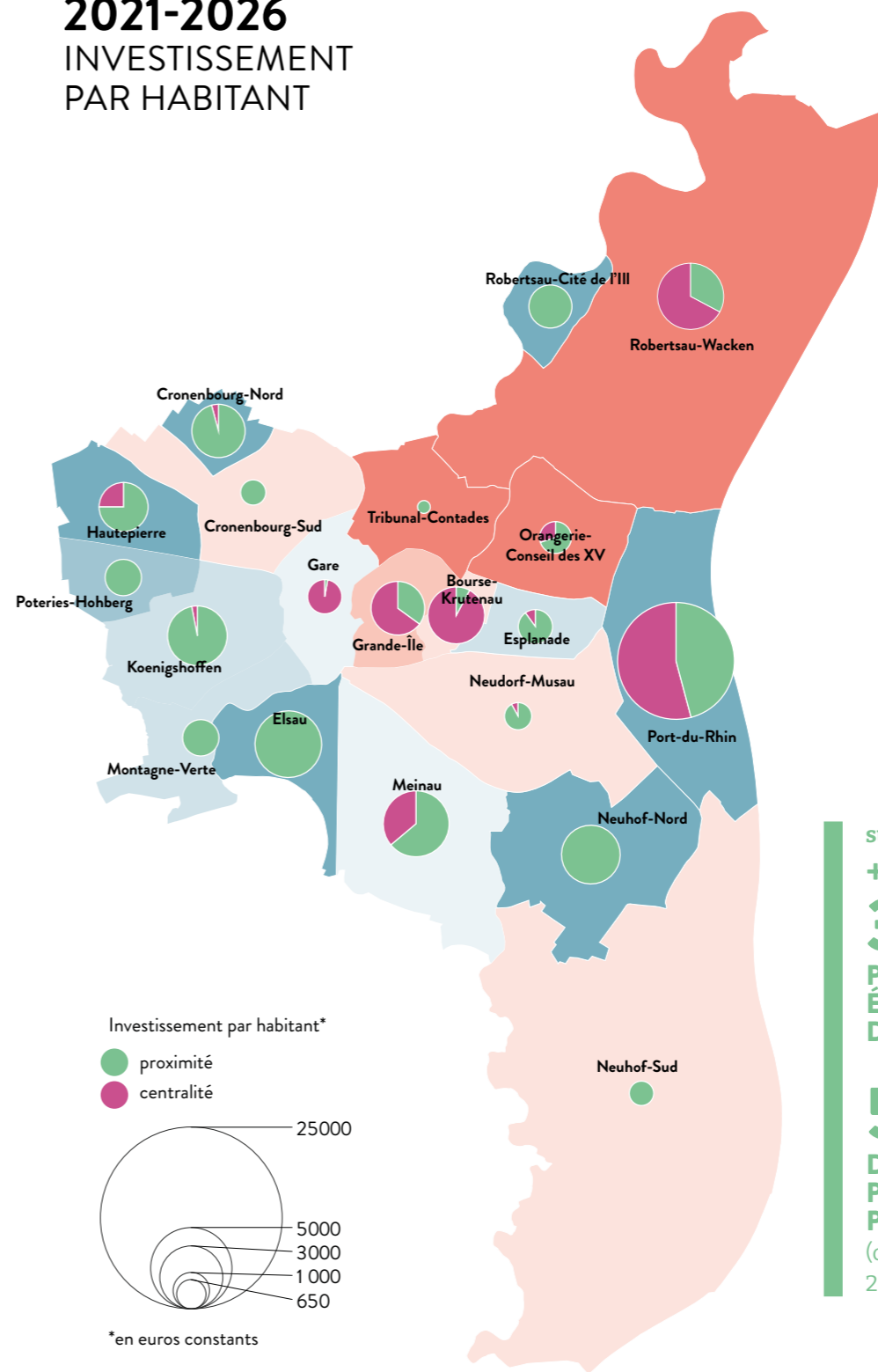
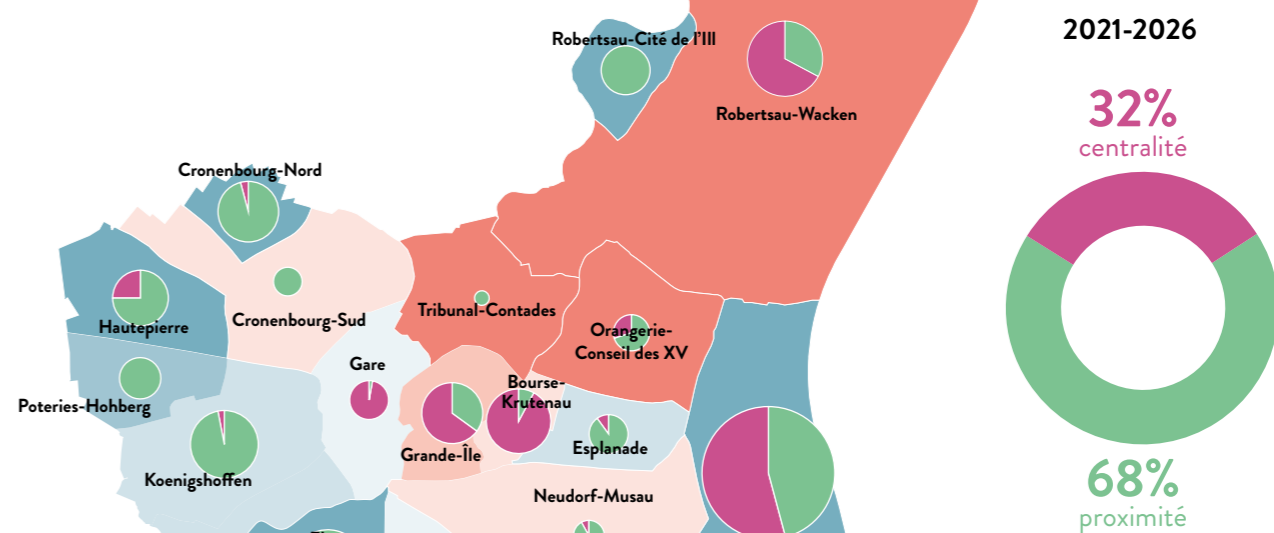
il s'agit de projets bénéficiant à l'ensemble de la population strasbourgeoise et souvent à toute l'Eurométropole de Strasbourg.

ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ:

il s'agit des projets en faveur des populations du quartier : écoles, centres médico-sociaux...

2021-2026

INVESTISSEMENT PAR HABITANT



sur la période 2021-2026

+ DE
300 M€

POUR LES
ÉQUIPEMENTS
DE PROXIMITÉ

59%

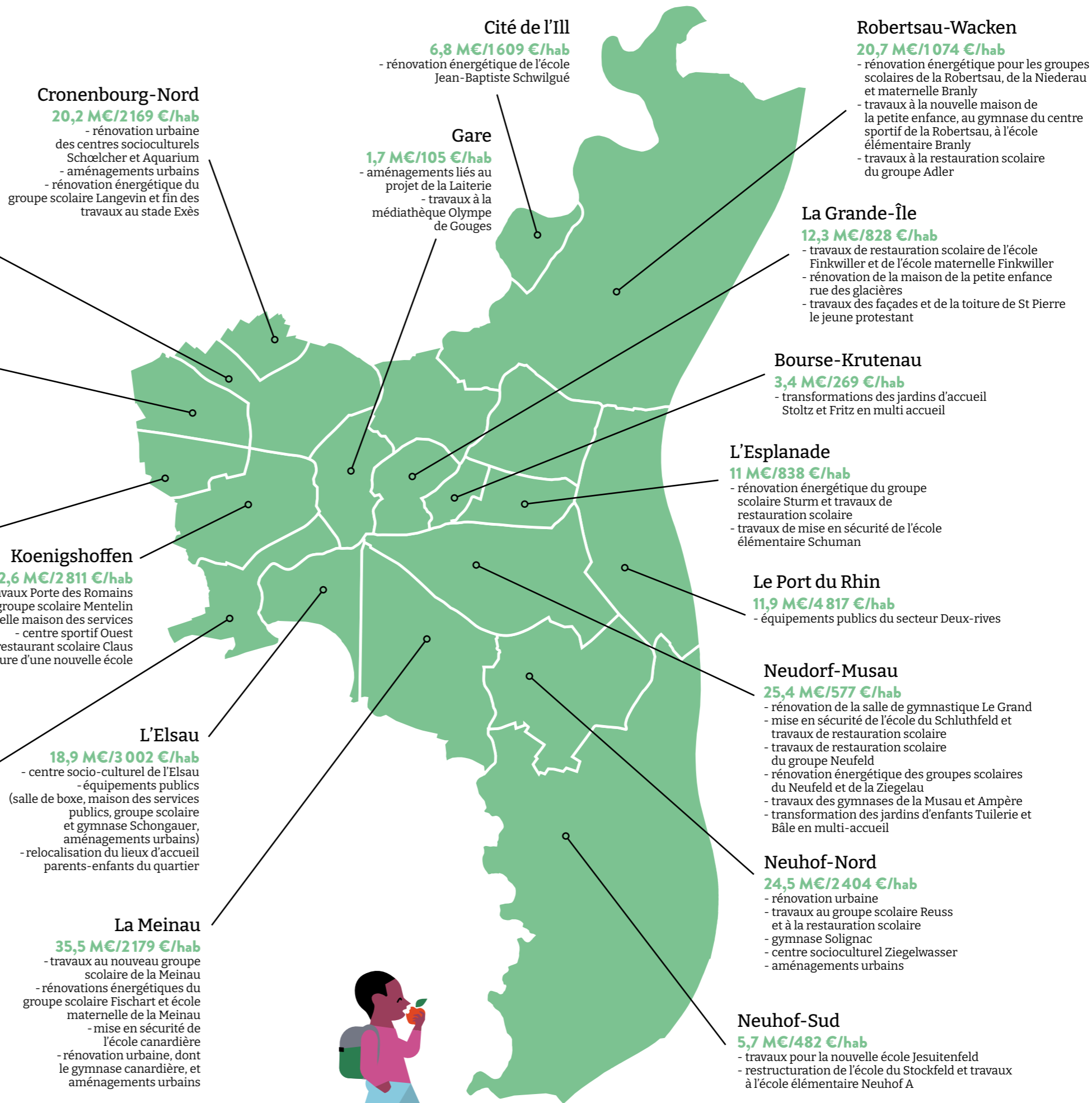
D'INVESTISSEMENT
POUR LES QUARTIERS
POPULAIRES

(contre 40% pour la période 2004-2019)

2021-2026

**FAVORISER LES ÉQUIPEMENTS
DE PROXIMITÉ ET RENFORCER
L'ÉQUITÉ TERRITORIALE**

Les principaux investissements de proximité pour un montant global de **307 M€**



Les principaux investissements de centralité

pour un montant global de

147,2 M€

La Gare
12,1 M€
comprend le projet d'augmentation de la jauge de la Laiterie

Tribunal – Contades
1,8 M€
comprend la rénovation du Palais des fêtes – 3^e tranche

L'Orangerie – Conseil des XV
4,5 M€
comprend la restructuration du musée zoologique

La Grande-Île
22,2 M€
comprend la rénovation de l'Hôtel de ville, du bâtiment du Cinéma Star-St Exupéry, les travaux au Palais Rohan et les travaux à l'Opéra

La Bourse Krutenau
26,8 M€
comprend l'extension de la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) au sein de la manufacture des tabacs, la Maison du sport santé et la part Ville du financement du Centre d'hébergement Fritz Kiener

Le Port du Rhin
12,9 M€
comprend principalement le projet COOP (11,4 M€)

La Meinau
20,2 M€
intègre la participation de la Ville à la rénovation du stade de la Meinau et la future esplanade festive



2021-2026 LES GRANDS OBJECTIFS

Sur la période 2021-2026, le PPI va permettre de :

- **Réorienter les investissements vers les quartiers ayant bénéficié de peu de crédits lors des derniers mandats**, comme la Cité de l'Ill, l'Elsau...
- **Continuer, avec le NPNRU, à investir dans les quartiers populaires** (Neuhof Nord, Cronenbourg-Nord, Hautepierre, Meinau)
- **Investir dans les équipements publics dans les quartiers dont la population augmente fortement** : Port du Rhin et plus particulièrement le secteur Deux-rives ainsi que le quartier de Koenigshoffen
- **Rétablir l'équité territoriale des citoyen·nes en matière de services publics**. L'investissement public n'a pas d'effet sur les inégalités de revenus mais permet de corriger les inégalités d'accès aux services publics

POUR ALLER PLUS LOIN...

Chaque début d'année, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, la Ville de Strasbourg organise un **temps d'échanges** avec les citoyennes et citoyens. L'objectif est de permettre à chaque habitant-e de disposer de toutes les informations lui permettant de **décoder** et de **débattre du budget municipal**.

PARTICIPEZ À LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE!

À l'issue de ce débat public, chacune et chacun peut **s'investir dans un panel** citoyen pour **travailler sur le budget** d'une politique publique préalablement définie (ex: l'harmonisation de la tarification solidaire pour le budget 2021/2022).

PLUS D'INFOS:
<http://stras.me/dob-ville>



RETROUVER LE PPI DANS SA GLOBALITÉ :
<http://stras.me/ppi-ville>



• Ville et Eurométropole de Strasbourg
• 1 parc de l'Étoile
• 67076 Strasbourg Cedex - France
• Tél. 03 68 98 50 00
• Courriel : courrier@strasbourg.eu
• www.strasbourg.eu